COMMISSION CALENDRIER

Commission restreinte du 9 octobre 2017

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COMPOSITION DES POULES

Courriers

U15

D5C :Ajout de BUC FOOT AO 2

CONFLANS PLM

Le club demande des explications sur la refonte effectuée la semaine dernière, qui l'a fait changer de poule.

La Cion vous informe qu'avant la refonte, il y avait des poules à 6, 7 ou 8 équipes, ce qui créaient de nombreux exempts et qui n'est pas cohérent pour la bonne tenue des championnats. Par conséquent, et comme il est fréquent de le faire chaque année, la Cion procède à une refonte des poules de la dernière division afin de permettre à chaque équipe un nombre de rencontres minimum.

Elle vous confirme donc la refonte telle qu'affichée actuellement.